CONDITIONS DE LICENCE DE LOGICIEL MICROSOFT

LOGICIEL D'APPLICATION POUR ORDINATEURS DE BUREAU MICROSOFT OFFICE SYSTEM 2007 Vous trouverez ci-dessous trois sections de termes de licence. Une seule section vous est applicable. Pour déterminer quels termes de licence s'appliquent à vous, vérifiez la désignation de licence imprimée sur votre clé produit, à côté du Certificat d'authenticité ou sur la page de téléchargement si vous avez obtenu votre clé produit en ligne. Si la désignation est « FPP » (Full Package Product ou Produit complet), les termes de licence de vente au détail vous sont applicables. Si la désignation est « OEM », les termes de licence de vente au détail OEM vous sont applicables. Si la désignation est « MLK » (Media-less License Kit ou kit de licence sans support), les termes de licence sans support vous sont applicables.

Si vous avez besoin d'aide pour connaître le type de votre licence, veuillez visiter le site : http://www.microsoft.com/office/eula pour déterminer le type de votre licence.

# 1. TERMES DE LICENCE DE VENTE AU DÉTAIL

Les présents termes de licence constituent un contrat entre Microsoft Corporation (ou en fonction de votre lieu de résidence, l'un de ses affiliés) et vous. Lisez-les attentivement. Ils portent sur le logiciel d'évaluation visé cidessus, y compris le support sur lequel vous l'avez reçu, le cas échéant. Ce contrat porte également sur les produits Microsoft suivants :

- · les mises à jour,
- les suppléments,
- · les services Internet et
- · les services d'assistance

de ce logiciel à moins que d'autres termes n'accompagnent ces produits, auquel cas ces derniers prévalent.

EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ CES TERMES. SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. ET RETOURNEZ-LE À VOTRE REVENDEUR AFIN D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT OU UN AVOIR. Si vous ne parvenez pas à vous faire rembourser par le revendeur, contactez Microsoft ou l'affilié Microsoft qui dessert votre pays afin d'obtenir des informations sur la politique de remboursement de Microsoft. Consultez le site www.microsoft.com/worldwide. En France, appelez le (011)(33) 825 827 829 ou consultez le site Internet www.microsoft.com/france/. COMME DÉCRIT CI-DESSOUS, EN UTILISANT CERTAINES FONCTIONS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE MICROSOFT RECUEILLE CERTAINES INFORMATIONS STANDARD POUR DES SERVICES INTERNET.

SI VOUS VOUS CONFORMEZ AUX PRÉSENTS TERMES DE LICENCE, VOUS DISPOSEZ DES DROITS STIPULÉS CI-DESSOUS POUR CHAQUE LICENCE DONT VOUS FAITES L'ACQUISITION.

- 1. PRÉSENTATION. Les présents termes de licence vous autorisent à utiliser une copie du logiciel sur un dispositif, et vous accordent d'autres droits énumérés ci-dessous.
- 2. INSTALLATION ET DROITS D'UTILISATION. Avant d'utiliser le logiciel en vertu d'une licence, vous devez attribuer ladite licence à un dispositif. Ce dispositif est le « dispositif concédé sous licence ». Une partition matérielle est considérée comme un dispositif séparé.
- a. Dispositif concédé sous licence. Vous êtes autorisé à installer et à utiliser une copie du logiciel sur le dispositif sous licence.
- b. Dispositif portable. Vous êtes autorisé à installer une autre copie sur un dispositif portable à des fins d'utilisation par le seul utilisateur principal du dispositif concédé sous licence.
- c. Dissociation de composants. Les composants du logiciel sont concédés sous licence en tant qu'unité unique. Vous n'êtes pas autorisé à dissocier les composants et à les installer sur différents dispositifs.
- 3. CONDITIONS DE LICENCE ET/OU DROITS D'UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES.

- a. Accès à distance. L'utilisateur principal unique du dispositif concédé sous licence peut accéder au logiciel installé sur ledit dispositif et l'utiliser à distance à partir de n'importe quel autre dispositif. Vous pouvez autoriser d'autres utilisateurs à accéder au logiciel pour vous fournir des services d'assistance. Vous n'avez pas besoin de licences supplémentaires pour cet accès. Aucune autre personne n'est autorisée à utiliser le logiciel en même temps en vertu de la même licence et à d'autres fins.
- b. Éléments multimédias et modèles. Vous pouvez utiliser et copier dans des documents et projets que vous créez des photographies, images clip art, animations, sons, musiques, formes, clips vidéo et modèles inclus dans le logiciel et prévus pour une telle utilisation. Vous êtes autorisé à distribuer lesdits documents et projets à des fins non commerciales. Si vous souhaitez utiliser les éléments multimédias ou les modèles à toute autre fin, accédez au site http://www.microsoft.com/permission pour savoir si leur utilisation est autorisée.
- c. Composants de polices. Lorsque le logiciel est en cours d'exécution, vous pouvez utiliser ses polices pour afficher et imprimer du contenu. Vous pouvez uniquement
- $\cdot$  incorporer les polices dans le contenu comme autorisé par les restrictions d'incorporation des polices et
- $\cdot$  les télécharger temporairement sur une imprimante ou un autre périphérique de sortie pour imprimer du contenu.
- d. Multiplexage. Le matériel ou le logiciel que vous utilisez pour
- regrouper les connexions ou
- $\cdot$  réduire le nombre de dispositifs ou d'utilisateurs qui accèdent directement au logiciel ou qui l'utilisent
- (parfois également appelé matériel ou logiciel de « multiplexage » ou de « concentration »), ne réduit pas le nombre de licences dont vous avez besoin.
- e. Évaluation et conversion. Tout ou partie du logiciel peut être concédé sous licence à titre d'évaluation. Vos droits d'utilisation du logiciel en évaluation sont limités à la période d'évaluation. Le logiciel en évaluation et la durée de la période d'évaluation sont définis au cours du processus d'activation. Vous pouvez avoir la possibilité de convertir vos droits dévaluation en abonnement ou droits perpétuels. Des options de conversion vous seront proposées au terme de la période d'évaluation. Si aucune conversion n'a lieu après l'expiration d'une période d'évaluation, la plupart des fonctionnalités du logiciel en évaluation cesseront de fonctionner. Vous pouvez alors continuer à ouvrir, afficher et imprimer tout document que vous avez créé avec le logiciel.
- f. Logiciel en abonnement. Si le logiciel vous a été concédé sous licence sous la forme d'un abonnement, vos droits d'utilisation du logiciel sont limités à la période d'abonnement. Vous pouvez avoir la possibilité de prolonger votre abonnement ou de le convertir en licence perpétuelle. Si vous prolongez votre abonnement, vous pouvez continuer à utiliser le logiciel jusqu'à la fin de la période d'abonnement prolongée. Consultez les écrans d'activation du logiciel ou la documentation qui l'accompagne pour plus de détails concernant l'abonnement. Après l'expiration de votre abonnement, la plupart des fonctionnalités du logiciel cesseront de fonctionner. Vous pouvez alors continuer à ouvrir, afficher et imprimer tout document que vous avez créé avec le logiciel.
- g. Pré-activation. Si vous avez acquis une édition autre que Microsoft Office intégrale 2007, certaines fonctionnalités vous sont concédées sous licence pour votre propre usage seulement, jusqu'à ce que vous activiez le logiciel ou jusqu'à la fin de la période d'activation recommandée, la première de ces deux échéances étant applicable.
- h. Édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile). Si vous avez acquis sous licence une édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à

domicile), le dispositif concédé sous licence doit être utilisé principalement à votre domicile.

- i. Outils de développement. Le logiciel peut également contenir Microsoft Visual Studio Tools pour Applications ou d'autres outils de développement. Vous êtes autorisé à utiliser les outils de développement inclus dans le logiciel seulement pour concevoir, développer, tester, utiliser et présenter vos programmes avec le logiciel.
- 4. ACTIVATION OBLIGATOIRE. L'activation associe l'utilisation du logiciel à un périphérique particulier. Au cours du processus d'activation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel et le périphérique à Microsoft. Ces informations incluent la version, la version de la licence, la langue et l'ID de produit du logiciel, l'adresse IP du dispositif et les informations dérivées de la configuration matérielle. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/piracy/activation.mspx. EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Après l'expiration de la période d'activation recommandée, vos droits d'utilisation du logiciel seront limités jusqu'à l'activation du logiciel. Cela a pour but d'empêcher son utilisation sans licence. Vous pouvez activer le logiciel via Internet ou par téléphone; des frais de communication peuvent s'appliquer. Il est possible que vous deviez réactiver le logiciel si vous modifiez vos composants informatiques ou le logiciel. LE LOGICIEL AFFICHERA UN RAPPEL D'ACTIVATION TANT QUE VOUS NE L'AUREZ PAS ACTIVÉ.

# 5. VALIDATION.

- a. Le logiciel sera mis à jour périodiquement ou il nécessitera le téléchargement de la fonctionnalité de validation du logiciel. La validation vérifie que le logiciel a été activé et a été concédé sous licence. La validation vous permet également d'utiliser certaines fonctionnalités du logiciel ou de bénéficier d'autres avantages. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/genuine/office/WhyValidate.aspx.
- b. Au cours du processus de vérification de validation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel à Microsoft. Ces informations incluent la version du logiciel et la clé produit. Microsoft n'utilise pas ces informations afin de vous identifier ou de vous contacter. EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/genuine/office/PrivacyInfo.aspx.
- c. Si la licence du logiciel n'est pas valide, la fonctionnalité du logiciel peut être affectée. Par exemple, il est possible que vous deviez réactiver le logiciel ou recevoir des rappels afin d'obtenir une copie sous licence du logiciel, ou obtenir certaines mises à jour, mises à niveau ou services auprès de Microsoft.
- d. Vous êtes autorisé à obtenir seulement des mises à jour ou des mises à niveau de Microsoft ou de sources autorisées. Pour plus d'informations sur l'obtention de mises à jour auprès de sources autorisées, visitez le site www.microsoft.com/genuine/downloads/faq.aspx.
- 6. SERVICES INTERNET. Microsoft fournit des services Internet avec le logiciel. Sauf indication contraire dans la documentation qui accompagne un service, Microsoft se réserve le droit de les modifier ou de les supprimer à tout moment.
- a. Consentement pour les services Internet. Les fonctionnalités du logiciel décrites ci-après se connectent aux systèmes informatiques de Microsoft ou de prestataires de services via l'Internet. Dans certains cas, vous ne recevrez pas d'avis de connexion. Sauf stipulation contraire, vous pouvez désactiver ces fonctionnalités ou ne pas les utiliser. Pour plus d'informations sur ces fonctionnalités, consultez www.office.microsoft.com/en-us/FX010986541033.aspx. EN UTILISANT CES FONCTIONNALITÉS, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Microsoft n'utilise pas ces informations afin de vous identifier ou de vous contacter.

Informations relatives à l'ordinateur. Les fonctionnalités suivantes utilisent des protocoles Internet, qui transmettent aux systèmes appropriés des données informatiques, telles que l'adresse IP, le type de système d'exploitation, le navigateur, le nom et la version du logiciel que vous utilisez, ainsi que le code de langue du dispositif sur lequel vous avez installé le logiciel. Microsoft utilise ces informations pour mettre à votre disposition les services Internet.

- Fonctionnalités de contenu Web. Les fonctionnalités du logiciel peuvent extraire du contenu associé de Microsoft et vous le transmettre. Parmi ces fonctionnalités, citons le clip art, les modèles, la formation en ligne, l'assistance en ligne et Appshelp. Vous pouvez décider de ne pas faire appel à ces fonctions de contenu Web.
- Certificats numériques. Le logiciel utilise des certificats numériques. Ces certificats numériques confirment l'identité des utilisateurs Internet envoyant des informations cryptées selon la norme X.509. Ils peuvent également être utilisés pour signer numériquement des fichiers et macros, pour vérifier l'intégrité et l'origine des contenus des fichiers. Le logiciel extrait ces certificats et met à jour les listes de révocation des certificats à l'aide d'Internet, lorsque cela est possible.
- Gestion des droits relatifs à l'information. Le logiciel contient une fonctionnalité qui vous permet de créer des contenus qui ne peuvent pas être imprimés, copiés ou envoyés à des tiers sans votre autorisation. Vous devez vous connecter au site Web de Microsoft pour utiliser cette fonctionnalité pour la première fois. Vous devez vous reconnecter une fois par an afin de mettre à jour cette fonctionnalité. Pour plus d'informations, consultez www.office.microsoft.com/en-us/assistance/HA010397891033.aspx. Vous pouvez décider de ne pas faire appel à cette fonctionnalité.
- Logiciel Groove et services. Si le logiciel inclut Microsoft Office Groove (« Groove »), Groove vous autorisera à communiquer directement avec des tiers via l'Internet. Si vous n'êtes pas sur l'Internet, vos communications seront cryptées et envoyées via des serveurs Microsoft en vue d'une livraison ultérieure. Vous ne pouvez pas désactiver ce service.

Groove divulgue certaines informations sur votre compte Groove et sur votre ordinateur à vos contacts. Par exemple, si vous :

- · ajoutez un contact à votre liste de contacts,
- importez votre compte utilisateur sur un nouveau dispositif,
- · mettez à jour les informations dans votre « identité contact », ou
- envoyez une invitation à l'espace de travail Groove en utilisant un URL pour référencer le fichier d'invitation,

des informations sur vous et vos dispositifs peuvent être envoyées à vos contacts. Si vous configurez Groove pour utiliser des serveurs Microsoft, ces serveurs collecteront des informations sur vos ordinateurs et comptes d'utilisateurs.

Pour plus d'informations, consultez la déclaration de confidentialité relative à Microsoft Office Groove 2007 à l'adresse www.office.microsoft.com/en-us/products/FX101153391033.aspx.

- b. Utilisation inappropriée des services Internet. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser lesdits services d'une façon qui peut leur porter atteinte ou perturber leur utilisation par un autre utilisateur. Vous ne pouvez pas tenter d'accéder de façon non autorisée aux services, données, comptes ou réseaux de toute autre manière.
- 7. CHAMP D'APPLICATION DE LA LICENCE. Le logiciel n'est pas vendu mais concédé sous licence. Le présent contrat vous confère certains droits d'utilisation du logiciel. Microsoft et le fabricant, le cas échéant, se réservent tous les autres droits. Sauf si la loi en vigueur vous confère d'autres droits, nonobstant la présente limitation, vous n'êtes autorisé à utiliser le logiciel qu'en conformité avec les termes du présent contrat. À

cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans le logiciel qui vous permettent de l'utiliser d'une certaine façon. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/licensing/userights. Vous n'êtes pas autorisé à :

- · contourner les restrictions techniques contenues dans le logiciel ;
- · reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler, sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente limitation;
- effectuer plus de copies du logiciel que ce qui n'est autorisé dans le présent contrat ou par la réglementation applicable, nonobstant la présente limitation ;
- · publier le logiciel en vue d'une reproduction par autrui ;
- · utiliser le logiciel d'une manière contraire à la législation ;
- · louer ou prêter le logiciel ou
- $\cdot$  utiliser le logiciel en association avec des services d'hébergement commercial.
- 8. COPIE DE SAUVEGARDE. Vous êtes autorisé à effectuer une copie de sauvegarde du support. Vous ne pouvez l'utiliser que dans le but de réinstaller le logiciel.
- 9. DOCUMENTATION. Tout utilisateur disposant d'un accès valable à votre ordinateur ou à votre réseau interne est autorisé à copier et à utiliser la documentation à titre de référence et à des fins internes.
- 10. LOGICIEL EN REVENTE INTERDITE (« Not for Resale » ou « NFR »). Vous n'êtes pas autorisé à vendre un logiciel portant la mention de revente interdite (« Not for Resale » ou « NFR »).
- 11. LOGICIEL EN VERSION ÉDUCATION (« Academic Edition » ou « AE »). Pour utiliser un logiciel portant la mention « Version Éducation » (« Academic Edition » ou « AE »), vous devez avoir la qualité d'« Utilisateur Éducation Autorisé » (« Qualified Educational User »). Pour savoir si vous avez cette qualité, rendez-vous sur le site www.microsoft.com/education ou contactez l'affilié Microsoft qui dessert votre pays.
- 12. LOGICIEL HOME USE RIGTHS (PROGRAMME D'UTILISATION À DOMICILE). Pour utiliser un logiciel portant la mention « Édition Home User Rights (Programme d'utilisation à domicile) », vous devez avoir la qualité d'« Utilisateur Édition Home User Rights (Programme d'utilisation à domicile) ». Pour être un Utilisateur Édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile), vous devez être :
- $\cdot$  employé par une société ayant conclu un contrat de licence en volume Microsoft avec Software Assurance et
- $\cdot$  l'utilisateur d'un exemplaire sous licence du logiciel ou d'un produit qui inclut le logiciel avec Software Assurance active.
- 13. MISE À NIVEAU OU CONVERSION. Pour mettre le logiciel à niveau ou le convertir, vous devez être titulaire d'une licence vous permettant d'utiliser le logiciel pouvant faire l'objet de la mise à niveau ou de la conversion. En cas de mise à niveau ou de conversion, le présent contrat remplace alors le contrat correspondant au logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion. Après la mise à jour ou la conversion, vous n'êtes plus autorisé à utiliser la version antérieure du logiciel à partir de laquelle vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion.
- 14. PREUVE DE LICENCE (« Proof of Licence » ou « POL »).
- a. Preuve de licence (« Proof of License » ou « POL ») authentique. Si vous avez acquis le logiciel sur un disque ou sur tout autre support, une étiquette authentique de preuve de licence (« Proof of License » ou « POL ») de Microsoft accompagnant une copie authentique du logiciel permet d'identifier qu'il s'agit d'un logiciel concédé sous licence en vertu des termes du présent contrat. Pour être valable, l'étiquette doit être apposée sur l'emballage Microsoft. Si vous recevez l'étiquette séparément, elle n'est pas valable. Vous devez conserver

l'étiquette sur l'emballage pour prouver que vous êtes autorisé à utiliser le logiciel. Si vous n'avez pas acquis le logiciel sur un disque ou sur tout autre support, votre preuve d'achat et tout autre document fourni par le vendeur, permettant d'identifier le logiciel constitue votre preuve de licence. La preuve d'achat peut faire l'objet d'une vérification dans les archives de votre vendeur. b. Licence de mise à niveau ou de conversion. Si vous mettez le logiciel à

- niveau ou si vous le convertissez, votre preuve de licence correspond à
- · la preuve de licence authentique de Microsoft du logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion et
- · la preuve d'achat et tout autre document fourni par le vendeur, permettant d'identifier le logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion. La preuve d'achat peut faire l'objet d'une vérification dans les archives de votre vendeur.
- c. Pour savoir si un logiciel Microsoft est authentique, rendez-vous sur le site www.howtotell.com.
- 15. RÉATTRIBUTION À UN AUTRE DISPOSITIF. Vous êtes autorisé à réattribuer la licence à un autre dispositif un nombre quelconque de fois, mais pas plus d'une fois en quatre-vingt-dix (90) jours. Si vous réattribuez la licence, cet autre dispositif devient le « dispositif concédé sous licence ». Si vous retirez le dispositif concédé sous licence en raison de pannes matérielles irréparables, vous êtes autorisé à réattribuer la licence dans un plus bref délai.
- 16. TRANSFERT À UN TIERS. Le premier utilisateur du logiciel est autorisé à transférer, une fois seulement, le logiciel ainsi que le présent contrat, directement à un tiers. Le premier utilisateur doit désinstaller le logiciel avant de le transférer séparément du dispositif. Le premier utilisateur n'est pas autorisé à en conserver une copie. Avant le transfert autorisé, le tiers doit reconnaître que cet accord s'applique au transfert et à l'utilisation du logiciel. Ce transfert doit inclure la preuve de licence. Si le logiciel est une mise à niveau, tout transfert doit également inclure toutes les versions antérieures du logiciel.
- 17. RESTRICTIONS À L'EXPORTATION. Le logiciel est soumis à la réglementation américaine en matière d'exportation. Vous devez vous conformer à toutes les réglementations nationales et internationales en matière d'exportation concernant le logiciel. Ces réglementations comprennent des restrictions sur les pays destinataires, les utilisateurs finaux et les utilisations finales. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.microsoft.com/exporting.
- 18. SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE. Microsoft fournit des services d'assistance technique portant sur le logiciel, tels que décrits sur le site www.support.microsoft.com/common/international.aspx.
- 19. INTÉGRALITÉ DES ACCORDS. Le présent contrat (y compris la garantie cidessous), tout addendum ou avenant inclus avec le logiciel, ainsi que les termes concernant les suppléments, les mises à jour, les services Internet et d'assistance technique constituent l'intégralité des accords en ce qui concerne le logiciel et les services d'assistance technique.
- 20. DROIT APPLICABLE.
- a. États-Unis. Si vous avez acquis le logiciel aux États-Unis, les lois de l'État de Washington, États-Unis d'Amérique, régissent l'interprétation de ce contrat et s'appliquent en cas de réclamation pour rupture dudit contrat, sans donner d'effet aux dispositions régissant les conflits de lois. Les lois de l'État dans lequel vous vivez régissent toutes les autres réclamations, notamment les réclamations fondées sur les lois de l'État en matière de protection des consommateurs, de concurrence déloyale et de délits.
- b. En dehors des États-Unis. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, les lois de ce pays s'appliquent.
- 21. EFFET JURIDIQUE. Le présent contrat décrit certains droits légaux. Vous pouvez bénéficier d'autres droits prévus par les lois de votre État ou pays.

Vous pouvez également bénéficier de certains droits à l'égard de la partie auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas les droits que vous confèrent les lois de votre État ou pays si celles-ci ne le permettent pas.

22. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES. VOUS POUVEZ OBTENIR DE MICROSOFT ET DE SES FOURNISSEURS UNE INDEMNISATION EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS UNIQUEMENT DANS LA LIMITE DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL. VOUS NE POUVEZ PRÉTENDRE À AUCUNE INDEMNISATION POUR LES AUTRES DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, INCIDENTS OU ACCESSOIRES ET LES PERTES DE BÉNÉFICES.

# Cette limitation concerne :

- toute affaire liée au logiciel, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers; et
- · les réclamations pour rupture de contrat ou violation de garantie, les réclamations en cas de responsabilité sans faute, de négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la loi en vigueur.
- Elle s'applique également, même si :
- $\cdot$  la réparation, le remplacement ou le remboursement du logiciel ne compense pas intégralement tout préjudice subi ; ou
- · Microsoft avait ou aurait dû avoir connaissance de l'éventualité de tels dommages.

Certains États n'autorisent pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous être applicable. Elles peuvent également ne pas vous être applicables si votre pays n'autorise pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects, accessoires ou autres types de dommages.

# GARANTIE LIMITÉE

- A. GARANTIE LIMITÉE. Si vous suivez les instructions, le logiciel fonctionnera, pour l'essentiel, tel que décrit dans la documentation de Microsoft reçue avec ou dans le logiciel.
- B. DURÉE DE LA GARANTIE ; BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE ; DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LA GARANTIE LIMITÉE COUVRE LE LOGICIEL PENDANT UNE DURÉE D'UN (1) AN À COMPTER DE SON ACQUISITION PAR LE PREMIER UTILISATEUR. SI VOUS RECEVEZ DES SUPPLÉMENTS, DES MISES À JOUR OU UN LOGICIEL DE REMPLACEMENT AU COURS DE CETTE ANNÉE, ILS SERONT COUVERTS SOIT PENDANT LA DURÉE DE LA GARANTIE RESTANT À COURIR, SOIT PENDANT 30 JOURS, LA PÉRIODE LA PLUS LONGUE ÉTANT APPLICABLE. Si le premier utilisateur transfère le logiciel, la durée de la garantie restant à courir s'applique au destinataire.
- DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE SERA APPLICABLE UNIQUEMENT PENDANT LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE. Certains États n'autorisent pas les limitations portant sur la durée d'une garantie implicite, de sorte que les limitations ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables. Elles peuvent également ne pas vous être applicables, car certains pays n'autorisent pas les limitations portant sur la durée d'une garantie implicite.
- C. EXCLUSIONS DE LA GARANTIE. Cette garantie ne couvre pas les problèmes engendrés par vos propres actes (ou inexécutions), les actes d'autrui ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de Microsoft.
- D. RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. MICROSOFT S'ENGAGE À RÉPARER OU À REMPLACER LE LOGICIEL GRATUITEMENT. SI MICROSOFT NE PEUT PAS LE RÉPARER NI LE REMPLACER, ELLE REMBOURSERA LE MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL FIGURANT SUR LE REÇU. MICROSOFT S'ENGAGE ÉGALEMENT À RÉPARER OU À REMPLACER LES SUPPLÉMENTS, LES MISES À JOUR ET LE LOGICIEL DE REMPLACEMENT GRATUITEMENT. SI MICROSOFT NE PEUT PAS LES RÉPARER NI LES REMPLACER, ELLE REMBOURSERA LE MONTANT

QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CES ÉLÉMENTS, LE CAS ÉCHÉANT. POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT, VOUS DEVEZ DÉSINSTALLER LE LOGICIEL ET RETOURNER TOUT SUPPORT ET AUTRES DOCUMENTS ASSOCIÉS À MICROSOFT ACCOMPAGNÉS D'UN JUSTIFICATIF D'ACHAT. CES RECOURS SONT LES SEULS DONT VOUS DISPOSEZ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE LIMITÉE.

- E. DROITS DES CONSOMMATEURS NON AFFECTÉS. VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE DROITS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX CONSOMMATEURS EN VERTU DU DROIT DE VOTRE PAYS, QUE CE CONTRAT NE PEUT MODIFIER.
- F. PROCÉDURES RELATIVES AUX RÉCLAMATIONS ENTRANT DANS LE CADRE DE LA GARANTIE. Vous devrez fournir un justificatif d'achat pour bénéficier de tout service entrant dans le cadre de la garantie.
- 1. États-Unis et Canada. Pour obtenir tout service ou information entrant dans le cadre de la garantie concernant les modalités de remboursement d'un logiciel acquis aux États-Unis et au Canada, veuillez :
- · contacter Microsoft au numéro suivant : (800) MICROSOFT,
- $\cdot$  contacter Microsoft Customer Service and Support, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052-6399, U.S.A. ou
- · vous rendre sur le site www.microsoft.com/info/nareturns.htm.
- 2. Europe, Moyen-Orient et Afrique. Si vous avez acquis le logiciel en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, Microsoft Ireland Operations Limited offre cette garantie limitée. En cas de réclamation au titre de cette garantie, veuillez contacter :
- · Microsoft Ireland Operations Limited, Customer Care Centre, Atrium Building Block B, Carmanhall Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande ou
- · l'affilié Microsoft qui dessert votre pays (visitez le site www.microsoft.com/worldwide). En France, appelez le (011)(33) 825 827 829 ou consultez le site www.microsoft.com/france/.
- 3. En dehors des États-Unis, du Canada, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Si vous avez acquis le logiciel en dehors des États-Unis, du Canada, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique, veuillez contacter l'affilié Microsoft qui dessert votre pays (visitez le site www.microsoft.com/worldwide).
- G. AUCUNE AUTRE GARANTIE. LA GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE DIRECTE FOURNIE PAR MICROSOFT. MICROSOFT N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LE DROIT DE VOTRE PAYS, MICROSOFT EXCLUT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Si les lois de votre pays vous accordent des garanties implicites, nonobstant la présente exclusion, les recours dont vous disposez sont ceux exposés dans l'article ci-dessus relatif aux recours en cas de violation de garantie, dans la limite autorisée par le droit de votre pays.
- H. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. L'ARTICLE CI-DESSUS RELATIF À LA LIMITATION ET L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES S'APPLIQUE EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UN PAYS À L'AUTRE.

# 2. TERMES DE LICENCE OEM

Les présents termes de licence constituent un contrat entre vous et le fabricant de dispositifs qui distribue le logiciel avec le dispositif, ou l'installateur de logiciels qui distribue le logiciel avec le dispositif. Lisez-les attentivement. Ils portent sur le logiciel d'évaluation visé ci-dessus, y compris le support sur lequel vous l'avez reçu, le cas échéant. Les termes du contrat de licence imprimés sur papier pouvant accompagner le logiciel remplacent tous les termes du contrat de licence en ligne. Ce contrat porte également sur les produits Microsoft suivants :

· les mises à jour,

- les suppléments,
- · les services Internet et
- · les services d'assistance

de ce logiciel à moins que d'autres termes n'accompagnent ces produits, auquel cas ces derniers prévalent. Si vous obtenez des mises à jour ou des suppléments directement de Microsoft, ces termes sont applicables, excepté que ces mises à jour ou suppléments vous sont fournis sous licence par Microsoft, non pas par le fabricant ou l'installateur.

EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ CES TERMES. SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. CONTACTEZ LE FABRICANT OU L'INSTALLATEUR AFIN DE CONNAÎTRE LEURS MODALITÉS DE RETOUR DES MARCHANDISES POUR VOUS FAIRE REMBOURSER. COMME DÉCRIT CI-DESSOUS, EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À CE QUE MICROSOFT RECUEILLE CERTAINES INFORMATIONS STANDARD LORS DE L'ACTIVATION ET DE LA VALIDATION ET POUR DES SERVICES INTERNET.

SI VOUS VOUS CONFORMEZ AUX PRÉSENTS TERMES DU CONTRAT DE LICENCE, VOUS DISPOSEZ DES DROITS STIPULÉS CI-DESSOUS POUR CHAQUE LICENCE QUE VOUS ACHETEZ.

- 1. PRÉSENTATION. Les présents termes de licence vous autorisent à utiliser une copie du logiciel sur un dispositif, et vous accordent d'autres droits énumérés ci-dessous.
- 2. INSTALLATION ET DROITS D'UTILISATION. La licence de logiciel est attribuée de manière permanente au dispositif avec lequel vous avez acquis le logiciel. Ce dispositif est le « dispositif concédé sous licence ». Une partition matérielle est considérée comme un dispositif séparé.
- a. Dispositif concédé sous licence. Vous êtes autorisé à installer et à utiliser une copie du logiciel sur le dispositif sous licence.
- b. Dissociation de composants. Les composants du logiciel sont concédés sous licence en tant qu'unité unique. Vous n'êtes pas autorisé à dissocier les composants et à les installer sur différents dispositifs.
- 3. CONDITIONS DE LICENCE ET/OU DROITS D'UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES.
- a. Accès à distance. L'utilisateur principal unique du dispositif concédé sous licence peut accéder au logiciel installé sur ledit dispositif et l'utiliser à distance à partir de n'importe quel autre dispositif. Vous pouvez autoriser d'autres utilisateurs à accéder au logiciel pour vous fournir des services d'assistance. Vous n'avez pas besoin de licences supplémentaires pour cet accès. Aucune autre personne n'est autorisée à utiliser le logiciel en même temps en vertu de la même licence et à d'autres fins.
- b. Éléments multimédias et modèles. Vous pouvez utiliser et copier dans des documents et projets que vous créez des photographies, images clip art, animations, sons, musiques, formes, clips vidéo et modèles inclus dans le logiciel et prévus pour une telle utilisation. Vous êtes autorisé à distribuer lesdits documents et projets à des fins non commerciales. Si vous souhaitez utiliser les éléments multimédias ou modèles à toute autre fin, accédez au site www.microsoft.com/permission pour savoir si leur utilisation est autorisée.
- c. Composants de polices. Lorsque le logiciel est en cours d'exécution, vous pouvez utiliser ses polices pour afficher et imprimer du contenu. Vous pouvez uniquement
- $\cdot$  incorporer les polices dans le contenu comme autorisé par les restrictions d'incorporation des polices et
- $\cdot$   $\,$  les télécharger temporairement sur une imprimante ou un autre périphérique de sortie pour imprimer du contenu.
- d. Multiplexage. Le matériel ou le logiciel que vous utilisez pour
- · regrouper les connexions ou
- · réduire le nombre de dispositifs ou d'utilisateurs qui accèdent directement au logiciel ou qui l'utilisent

(parfois également appelé matériel ou logiciel de « multiplexage » ou de « concentration »), ne réduit pas le nombre de licences dont vous avez besoin.

- e. Évaluation et conversion. Tout ou partie du logiciel peut être concédé sous licence à titre d'évaluation. Vos droits d'utilisation du logiciel en évaluation sont limités à la période d'évaluation. Le logiciel en évaluation et la durée de la période d'évaluation sont définis au cours du processus d'activation. Vous pouvez avoir la possibilité de convertir vos droits dévaluation en abonnement ou droits perpétuels. Des options de conversion vous seront proposées au terme de la période d'évaluation. Si aucune conversion n'a lieu après l'expiration d'une période d'évaluation, la plupart des fonctionnalités du logiciel en évaluation cesseront de fonctionner. Vous pouvez alors continuer à ouvrir, afficher et imprimer tout document que vous avez créé avec le logiciel.
- f. Pré-activation. Si vous avez acquis une édition autre que Microsoft Office intégrale 2007, certaines fonctionnalités vous sont concédées sous licence pour votre propre usage seulement, jusqu'à ce que vous activiez le logiciel ou jusqu'à la fin de la période d'activation recommandée, la première de ces deux échéances étant applicable.
- g. Édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile). Si vous avez acquis sous licence une édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile), le dispositif concédé sous licence doit être utilisé principalement à votre domicile.
- h. Outils de développement. Le logiciel peut également contenir Microsoft Visual Studio Tools pour Applications ou d'autres outils de développement. Vous êtes autorisé à utiliser les outils de développement inclus dans le logiciel seulement pour concevoir, développer, tester, utiliser et présenter vos programmes avec le logiciel.
- i. Sélection d'une version linguistique. Si le fabricant du logiciel vous fournit la possibilité de choisir une seule fois entre plusieurs versions linguistiques, vous ne pouvez utiliser que la version linguistique que vous avez choisie. Si le fabricant de l'ordinateur vous fournit un « MLP » ou un « LIP », le nombre de versions linguistiques que vous pouvez utiliser n'est pas limité. Un « MLP » ou « Multi-language Pack » est un pack multilangue. Un « LIP » ou « Language Interface Pack » est un pack linguistique. Les MLP et LIP offrent la prise en charge d'autres versions linguistiques du logiciel. Le MLP et le LIP font partie du logiciel et ne peuvent pas être utilisés séparément.
- ACTIVATION OBLIGATOIRE. L'activation associe l'utilisation du logiciel à un périphérique particulier. Au cours du processus d'activation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel et le périphérique à Microsoft. Ces informations incluent la version, la version de la licence, la langue et l'ID de produit du logiciel, l'adresse IP du dispositif et les informations dérivées de la configuration matérielle du dispositif. Pour plus d'informations, visitez le site http://www.microsoft.com/piracy/activation.mspx. En utilisant le logiciel, vous consentez à la transmission de ces informations. Avant l'activation, vous êtes autorisé à utiliser la version du logiciel installée au cours du processus d'installation. Après l'expiration de la période d'activation recommandée, vos droits d'utilisation du logiciel seront limités jusqu'à l'activation du logiciel. Cela a pour but d'empêcher son utilisation sans licence. Vous ne pourrez pas continuer à utiliser le logiciel après cette période si vous ne l'activez pas. Si le périphérique est connecté à Internet, le logiciel peut se connecter automatiquement au site Web de Microsoft pour l'activation. Vous pouvez activer le logiciel via Internet ou par téléphone ; des frais de communication peuvent s'appliquer. Il est possible que vous deviez réactiver le logiciel si vous modifiez vos composants informatiques ou le logiciel. Le logiciel affichera un rappel d'activation tant que vous ne l'aurez pas activé. Si le fabricant ou l'installateur a activé le logiciel à votre place, il ne vous sera peut-être pas demandé de l'activer lors de sa première utilisation.
- 5. VALIDATION.

- a. Le logiciel sera mis à jour périodiquement ou il nécessitera le téléchargement de la fonctionnalité de validation du logiciel. La validation vérifie que le logiciel a été activé et a été concédé sous licence. La validation vous permet également d'utiliser certaines fonctionnalités du logiciel ou de bénéficier d'autres avantages. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/genuine/office/WhyValidate.aspx.
- b. Au cours du processus de vérification de validation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel à Microsoft. Ces informations incluent la version du logiciel et la clé produit. Microsoft n'utilise pas ces informations afin de vous identifier ou de vous contacter. EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/genuine/office/PrivacyInfo.aspx.
- c. Si la licence du logiciel n'est pas valide, la fonctionnalité du logiciel peut être affectée. Par exemple, il est possible que vous deviez réactiver le logiciel ou recevoir des rappels afin d'obtenir une copie sous licence du logiciel, ou obtenir certaines mises à jour, mises à niveau ou services auprès de Microsoft.
- d. Vous êtes autorisé à obtenir seulement des mises à jour ou des mises à niveau de Microsoft ou de sources autorisées. Pour plus d'informations sur l'obtention de mises à jour auprès de sources autorisées, visitez le site www.microsoft.com/genuine/downloads/fag.aspx.
- 6. SERVICES INTERNET. Microsoft fournit des services Internet avec le logiciel. Ils peuvent être modifiés ou interrompus à tout moment.
- a. Consentement pour les services Internet. Les fonctionnalités du logiciel décrites ci-après se connectent aux systèmes informatiques de Microsoft ou de prestataires de services via l'Internet. Dans certains cas, vous ne recevrez pas d'avis de connexion. Sauf stipulation contraire, vous pouvez désactiver ces fonctionnalités ou ne pas les utiliser. Pour plus d'informations sur ces fonctionnalités, consultez www.office.microsoft.com/en-us/FX010986541033.aspx. EN UTILISANT CES FONCTIONNALITÉS, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Microsoft n'utilise pas ces informations afin de vous identifier ou de vous contacter.

Informations relatives à l'ordinateur. Les fonctionnalités suivantes utilisent des protocoles Internet, qui transmettent aux systèmes appropriés des données informatiques, telles que l'adresse IP, le type de système d'exploitation, le navigateur, le nom et la version du logiciel que vous utilisez, ainsi que le code de langue du dispositif sur lequel vous avez installé le logiciel. Microsoft utilise ces informations pour mettre à votre disposition les services Internet.

- Fonctionnalités de contenu Web. Les fonctionnalités du logiciel peuvent extraire du contenu associé de Microsoft et vous le transmettre. Parmi ces fonctionnalités, citons le clip art, les modèles, la formation en ligne, l'assistance en ligne et Appshelp. Vous pouvez décider de ne pas faire appel à ces fonctions de contenu Web.
- Certificats numériques. Le logiciel utilise des certificats numériques. Ces certificats numériques confirment l'identité des utilisateurs Internet envoyant des informations cryptées selon la norme X.509. Ils peuvent également être utilisés pour signer numériquement des fichiers et macros, pour vérifier l'intégrité et l'origine des contenus des fichiers. Le logiciel extrait ces certificats et met à jour les listes de révocation des certificats à l'aide d'Internet, lorsque cela est possible.
- Gestion des droits relatifs à l'information. Le logiciel contient une fonctionnalité qui vous permet de créer des contenus qui ne peuvent pas être imprimés, copiés ou envoyés à des tiers sans votre autorisation. Vous devez vous connecter aux serveurs de Microsoft pour utiliser cette fonctionnalité pour la première fois. Vous devez vous reconnecter une fois par an afin de mettre à jour cette fonctionnalité. Pour plus d'informations, consultez

www.office.microsoft.com/en-us/assistance/HA010397891033.aspx. Vous pouvez décider de ne pas faire appel à cette fonctionnalité.

Logiciel Groove et services. Si le logiciel inclut Microsoft Office Groove (« Groove »), Groove vous autorisera à communiquer directement avec des tiers via l'Internet. Si vous n'êtes pas sur l'Internet, vos communications seront cryptées et envoyées via des serveurs Microsoft en vue d'une livraison ultérieure. Vous ne pouvez pas désactiver ce service.

Groove divulgue certaines informations sur votre compte Groove et sur votre ordinateur à vos contacts. Par exemple, si vous :

- ajoutez un contact à votre liste de contacts,
- importez votre compte utilisateur sur un nouveau dispositif,
- · mettez à jour les informations dans votre « identité contact », ou
- envoyez une invitation à l'espace de travail Groove en utilisant un URL pour référencer le fichier d'invitation,

des informations sur vous et vos dispositifs peuvent être envoyées à vos contacts. Si vous configurez Groove pour utiliser des serveurs Microsoft, ces serveurs collecteront des informations sur vos ordinateurs et comptes d'utilisateurs.

Pour plus d'informations, consultez la déclaration de confidentialité relative à Microsoft Office Groove 2007 à l'adresse www.office.microsoft.com/en-us/products/FX101153391033.aspx.

- b. Utilisation inappropriée des services Internet. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser lesdits services d'une façon qui peut leur porter atteinte ou perturber leur utilisation par un autre utilisateur. Vous ne pouvez pas tenter d'accéder de façon non autorisée aux services, données, comptes ou réseaux de toute autre manière.
- 7. CHAMP D'APPLICATION DE LA LICENCE. Le logiciel n'est pas vendu mais concédé sous licence. Le présent contrat vous confère certains droits d'utilisation du logiciel. Le fabricant ou l'installateur et Microsoft se réserve tous les autres droits. Sauf si la loi en vigueur vous confère d'autres droits, nonobstant la présente limitation, vous n'êtes autorisé à utiliser le logiciel qu'en conformité avec les termes du présent contrat. À cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans le logiciel qui vous permettent de l'utiliser d'une certaine façon. Pour plus d'informations, consultez la documentation relative au logiciel. Vous n'êtes pas autorisé à :
- · contourner les restrictions techniques contenues dans le logiciel ;
- reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler, sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente limitation;
- effectuer plus de copies du logiciel que ce qui n'est autorisé dans le présent contrat ou par la réglementation applicable, nonobstant la présente limitation ;
- publier le logiciel en vue d'une reproduction par autrui;
- · utiliser le logiciel d'une manière contraire à la législation ;
- · louer ou prêter le logiciel ou
- $\cdot$  utiliser le logiciel en association avec des services d'hébergement commercial.
- 8. COPIE DE SAUVEGARDE. Vous êtes autorisé à effectuer une (1) copie de sauvegarde du support du logiciel. Vous ne pouvez l'utiliser que dans le but de réinstaller le logiciel.
- 9. DOCUMENTATION. Tout utilisateur disposant d'un accès valable à votre ordinateur ou à votre réseau interne est autorisé à copier et à utiliser la documentation à titre de référence et à des fins internes.
- 10. LOGICIEL EN REVENTE INTERDITE (« Not for Resale » ou « NFR »). Vous n'êtes pas autorisé à vendre un logiciel portant la mention de revente interdite (« Not for Resale » ou « NFR »).

- 11. MISE À NIVEAU OU CONVERSION. Pour mettre le logiciel à niveau ou le convertir, vous devez être titulaire d'une licence vous permettant d'utiliser le logiciel pouvant faire l'objet de la mise à niveau ou de la conversion. En cas de mise à niveau ou de conversion, le présent contrat remplace alors le contrat correspondant au logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion. Après la mise à jour ou la conversion, vous n'êtes plus autorisé à utiliser la version antérieure du logiciel à partir de laquelle vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion.
- 12. PREUVE DE LICENCE (« Proof of Licence » ou « POL »).
- a. Preuve de licence (« Proof of License » ou « POL »). Si vous avez acquis le logiciel sur un dispositif, sur un disque ou sur tout autre support, une étiquette authentique de Certificat d'Authenticité Microsoft (« Certificate of Authenticity » ou « COA ») accompagnant une copie authentique du logiciel permet d'identifier qu'il s'agit d'un logiciel sous licence. Pour être valable, l'étiquette doit être apposée sur le dispositif ou l'emballage du fabricant ou de l'installateur. Si vous recevez l'étiquette séparément, elle n'est pas valable. Vous devez conserver l'étiquette sur le dispositif ou l'emballage pour prouver que vous êtes autorisé à utiliser le logiciel.
- b. Pour savoir si un logiciel Microsoft est authentique, rendez-vous sur le site www.howtotell.com.
- 13. TRANSFERT À UN TIERS. Vous êtes autorisé à transférer le logiciel directement à un tiers uniquement avec le dispositif concédé sous licence, l'étiquette de Certificat d'authenticité (« Certificate of Authenticity » ou « COA ») et le présent contrat. Avant le transfert, le tiers doit reconnaître que cet accord s'applique au transfert et à l'utilisation du logiciel. Vous n'êtes pas autorisé à en conserver une copie.
- 14. RESTRICTIONS À L'EXPORTATION. Le logiciel est soumis à la réglementation américaine en matière d'exportation. Vous devez vous conformer à toutes les réglementations nationales et internationales en matière d'exportation concernant le logiciel. Ces réglementations comprennent des restrictions sur les pays destinataires, les utilisateurs finaux et les utilisations finales. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.microsoft.com/exporting.
- 15. SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE. Pour le logiciel dans son ensemble, contactez le fabricant ou l'installateur pour connaître les options d'assistance technique. Référez-vous au numéro fourni avec le logiciel. Pour les mises à jour et suppléments obtenus directement auprès de Microsoft, Microsoft fournit des services d'assistance technique, tels que décrits sur le site www.support.microsoft.com/common/international.aspx.
- 16. INTÉGRALITÉ DES ACCORDS. Le présent contrat (y compris la garantie cidessous), tout addendum ou avenant inclus avec le logiciel, ainsi que les termes concernant les suppléments, les mises à jour, les services Internet et d'assistance technique constituent l'intégralité des accords en ce qui concerne le logiciel et les services d'assistance technique.
- 17. DROIT APPLICABLE.
- a. États-Unis. Si vous avez acquis le logiciel aux États-Unis, les lois de l'État de Washington, États-Unis d'Amérique, régissent l'interprétation de ce contrat et s'appliquent en cas de réclamation pour rupture dudit contrat, sans donner d'effet aux dispositions régissant les conflits de lois. Les lois de l'État dans lequel vous vivez régissent toutes les autres réclamations, notamment les réclamations fondées sur les lois de l'État en matière de protection des consommateurs, de concurrence déloyale et de délits.
- b. En dehors des États-Unis. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, les lois de ce pays s'appliquent.
- 18. EFFET JURIDIQUE. Le présent contrat décrit certains droits légaux. Vous pouvez bénéficier d'autres droits prévus par les lois de votre État ou pays. Vous pouvez également bénéficier de certains droits à l'égard de la partie

auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas les droits que vous confèrent les lois de votre État ou pays si celles-ci ne le permettent pas.

19. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES. HORMIS LES REMBOURSEMENTS QUE LE FABRICANT OU L'INSTALLATEUR PEUT PROPOSER, VOUS NE POUVEZ PRÉTENDRE À AUCUNE INDEMNISATION POUR LES AUTRES DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS OU INCIDENTS.

Cette limitation concerne :

- toute affaire liée au logiciel, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers ; et
- · les réclamations pour rupture de contrat ou violation de garantie, les réclamations en cas de responsabilité sans faute, de négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la loi en vigueur.

Elle s'applique également, même si :

- · la réparation, le remplacement ou le remboursement du logiciel ne compense pas intégralement tout préjudice subi ; ou
- · le fabricant ou l'installateur, ou Microsoft, avait ou aurait dû avoir connaissance de l'éventualité de tels dommages.

Certains États n'autorisent pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous être applicable. Elles peuvent également ne pas vous être applicables si votre pays n'autorise pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects, accessoires ou autres types de dommages.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

#### GARANTIE LIMITÉE

- A. GARANTIE LIMITÉE. Si vous suivez les instructions, le logiciel fonctionnera, pour l'essentiel, tel que décrit dans la documentation de Microsoft reçue avec ou dans le logiciel.
- B. DURÉE DE LA GARANTIE; BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE; DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LA GARANTIE LIMITÉE COUVRE LE LOGICIEL PENDANT UNE DURÉE DE 90 JOURS À COMPTER DE SON ACQUISITION PAR LE PREMIER UTILISATEUR. SI VOUS RECEVEZ DES SUPPLÉMENTS, DES MISES À JOUR OU UN LOGICIEL DE REMPLACEMENT AU COURS DE CES 90 JOURS, ILS SERONT COUVERTS SOIT PENDANT LA DURÉE DE LA GARANTIE RESTANT À COURIR, SOIT PENDANT 30 JOURS, LA PÉRIODE LA PLUS LONGUE ÉTANT APPLICABLE. Si vous transférez le logiciel, la durée de la garantie restant à courir s'applique au destinataire.
- DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE SERA APPLICABLE UNIQUEMENT PENDANT LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE. Certains États n'autorisent pas les limitations portant sur la durée d'une garantie implicite, de sorte que les limitations ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables. Elles peuvent également ne pas vous être applicables, car certains pays n'autorisent pas les limitations portant sur la durée d'une garantie implicite.
- C. EXCLUSIONS DE LA GARANTIE. Cette garantie ne couvre pas les problèmes engendrés par vos propres actes (ou inexécutions), les actes d'autrui ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable du fabricant ou de l'installateur, ou de Microsoft.
- D. RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. LE FABRICANT OU L'INSTALLATEUR POURRA, À SA CONVENANCE, SOIT (I) RÉPARER OU REMPLACER GRATUITEMENT LE LOGICIEL, SOIT (II) REMBOURSER LE MONTANT PAYÉ, LE CAS ÉCHÉANT. LE FABRICANT OU L'INSTALLATEUR PEUT ÉGALEMENT RÉPARER OU REMPLACER LES SUPPLÉMENTS, MISES À JOUR ET LE LOGICIEL DE REMPLACEMENT OU PROPOSER UN REMBOURSEMENT DE LA SOMME PAYÉE, LE CAS ÉCHÉANT. CONTACTEZ LE FABRICANT OU L'INSTALLATEUR POUR CONNAÎTRE SA POLITIQUE. CES RECOURS SONT LES SEULS DONT VOUS DISPOSEZ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE LIMITÉE.

- E. DROITS DES CONSOMMATEURS NON AFFECTÉS. VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE DROITS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX CONSOMMATEURS EN VERTU DU DROIT DE VOTRE PAYS, QUE CE CONTRAT NE PEUT MODIFIER.
- F. PROCÉDURES RELATIVES AUX RÉCLAMATIONS ENTRANT DANS LE CADRE DE LA GARANTIE. Contactez le fabricant ou l'installateur pour savoir comment obtenir un service entrant dans le cadre de la garantie du logiciel. Pour obtenir un remboursement, vous devez vous conformer aux modalités de retour des marchandises du fabricant ou de l'installateur.
- G. AUCUNE AUTRE GARANTIE. LA GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE DIRECTE FOURNIE PAR LE FABRICANT, L'INSTALLATEUR OU MICROSOFT. NI LE FABRICANT NI L'INSTALLATEUR, NI MICROSOFT, N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LE DROIT DE VOTRE PAYS, LE FABRICANT, L'INSTALLATEUR ET MICROSOFT EXCLUENT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Si les lois de votre pays vous accordent des garanties implicites, nonobstant la présente exclusion, les recours dont vous disposez sont ceux exposés dans l'article ci-dessus relatif aux recours en cas de violation de garantie, dans la limite autorisée par le droit de votre pays.
- H. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. L'ARTICLE CI-DESSUS RELATIF À LA LIMITATION ET L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES S'APPLIQUE EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UN PAYS À L'AUTRE.
- 3. TERMES DE LICENCE MLK (MEDIA-LESS LICENSE KIT OU KIT DE LICENCE SANS SUPPORT) Les présentes conditions de licence constituent un contrat entre Microsoft Corporation (ou en fonction de votre lieu de résidence, l'un de ses affiliés) et vous. Lisez-les attentivement. Ils portent sur le logiciel d'évaluation visé cidessus, y compris le support sur lequel vous l'avez reçu, le cas échéant. Ce contrat porte également sur les produits Microsoft suivants :
- · les mises à jour,
- · les suppléments,
- · les services Internet et
- · les services d'assistance

de ce logiciel à moins que d'autres termes n'accompagnent ces produits, auquel cas ces derniers prévalent.

- SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. ET RETOURNEZ-LE MLK (MEDIA-LESS LICENSE KIT OU KIT DE LICENCE SANS SUPPORT) À VOTRE REVENDEUR AFIN D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT OU UN AVOIR.
- Si vous ne parvenez pas à vous faire rembourser par le revendeur, contactez Microsoft ou l'affilié Microsoft qui dessert votre pays afin d'obtenir des informations sur la politique de remboursement de Microsoft. Consultez le site www.microsoft.com/worldwide. En France, appelez le (011)(33) 825 827 829 ou consultez le site Internet www.microsoft.com/france/..
- COMME DÉCRIT CI-DESSOUS, EN UTILISANT CERTAINES FONCTIONS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE MICROSOFT RECUEILLE CERTAINES INFORMATIONS STANDARD POUR DES SERVICES INTERNET.
- SI VOUS VOUS CONFORMEZ AUX PRÉSENTS TERMES DE LICENCE, VOUS DISPOSEZ DES DROITS STIPULÉS CI-DESSOUS POUR CHAQUE LICENCE DONT VOUS FAITES L'ACQUISITION.
- 1. PRÉSENTATION. Les présents termes de licence vous autorisent à utiliser une copie du logiciel sur un dispositif, et vous accordent d'autres droits énumérés ci-dessous.
- 2. INSTALLATION ET DROITS D'UTILISATION. La licence de logiciel est attribuée de manière permanente au dispositif avec lequel vous avez acquis le logiciel. Ce dispositif est le « dispositif concédé sous licence ». Une partition matérielle est considérée comme un dispositif séparé.

- a. Dispositif concédé sous licence. Vous êtes autorisé à installer et à utiliser une copie du logiciel sur le dispositif sous licence.
- b. Dissociation de composants. Les composants du logiciel sont concédés sous licence en tant qu'unité unique. Vous n'êtes pas autorisé à dissocier les composants et à les installer sur différents dispositifs.
- 3. CONDITIONS DE LICENCE ET/OU DROITS D'UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES.
- a. Accès à distance. L'utilisateur principal unique du dispositif concédé sous licence peut accéder au logiciel installé sur ledit dispositif et l'utiliser à distance à partir de n'importe quel autre dispositif. Vous pouvez autoriser d'autres utilisateurs à accéder au logiciel pour vous fournir des services d'assistance. Vous n'avez pas besoin de licences supplémentaires pour cet accès. Aucune autre personne n'est autorisée à utiliser le logiciel en même temps en vertu de la même licence et à d'autres fins.
- b. Éléments multimédias et modèles. Vous pouvez utiliser et copier dans des documents et projets que vous créez des photographies, images clip art, animations, sons, musiques, formes, clips vidéo et modèles inclus dans le logiciel et prévus pour une telle utilisation. Vous êtes autorisé à distribuer lesdits documents et projets à des fins non commerciales. Si vous souhaitez utiliser les éléments multimédias ou modèles à toute autre fin, accédez au site www.microsoft.com/permission pour savoir si leur utilisation est autorisée.
- c. Composants de polices. Lorsque le logiciel est en cours d'exécution, vous pouvez utiliser ses polices pour afficher et imprimer du contenu. Vous pouvez uniquement
- $\cdot$  incorporer les polices dans le contenu comme autorisé par les restrictions d'incorporation des polices et
- $\cdot$  les télécharger temporairement sur une imprimante ou un autre périphérique de sortie pour imprimer du contenu.
- d. Multiplexage. Le matériel ou le logiciel que vous utilisez pour
- regrouper les connexions ou
- · réduire le nombre de dispositifs ou d'utilisateurs qui accèdent directement au logiciel ou qui l'utilisent
- (parfois également appelé matériel ou logiciel de « multiplexage » ou de « concentration »), ne réduit pas le nombre de licences dont vous avez besoin.
- e. Évaluation et conversion. Tout ou partie du logiciel peut être concédé sous licence à titre d'évaluation. Vos droits d'utilisation du logiciel en évaluation sont limités à la période d'évaluation. Le logiciel en évaluation et la durée de la période d'évaluation sont définis au cours du processus d'activation. Vous pouvez avoir la possibilité de convertir vos droits dévaluation en abonnement ou droits perpétuels. Des options de conversion vous seront proposées au terme de la période d'évaluation. Si aucune conversion n'a lieu après l'expiration d'une période d'évaluation, la plupart des fonctionnalités du logiciel en évaluation cesseront de fonctionner. Vous pouvez alors continuer à ouvrir, afficher et imprimer tout document que vous avez créé avec le logiciel.
- f. Logiciel en abonnement. Si le logiciel vous a été concédé sous licence sous la forme d'un abonnement, vos droits d'utilisation du logiciel sont limités à la période d'abonnement. Vous pouvez avoir la possibilité de prolonger votre abonnement ou de le convertir en licence perpétuelle. Si vous prolongez votre abonnement, vous pouvez continuer à utiliser le logiciel jusqu'à la fin de la période d'abonnement prolongée. Consultez les écrans d'activation du logiciel ou la documentation qui l'accompagne pour plus de détails concernant l'abonnement. Après l'expiration de votre abonnement, la plupart des fonctionnalités du logiciel cesseront de fonctionner. Vous pouvez alors continuer à ouvrir, afficher et imprimer tout document que vous avez créé avec le logiciel.
- g. Pré-activation. Si vous avez acquis une édition autre que Microsoft Office intégrale 2007, certaines fonctionnalités vous sont concédées sous licence pour votre propre usage seulement, jusqu'à ce que vous activiez le logiciel ou

jusqu'à la fin de la période d'activation recommandée, la première de ces deux échéances étant applicable.

- h. Édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile). Si vous avez acquis sous licence une édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile), le dispositif concédé sous licence doit être utilisé principalement à votre domicile.
- i. Outils de développement. Le logiciel peut également contenir Microsoft Visual Studio Tools pour Applications ou d'autres outils de développement. Vous êtes autorisé à utiliser les outils de développement inclus dans le logiciel seulement pour concevoir, développer, tester, utiliser et présenter vos programmes avec le logiciel.
- j. Sélection d'une version linguistique. S'il vous est fourni la possibilité de choisir une seule fois entre plusieurs versions linguistiques, sans MLP ou LIP, vous ne pouvez utiliser que la version linguistique que vous avez choisie. Si un MLP ou un LIP vous est fourni, le nombre de versions linguistiques que vous pouvez utiliser n'est pas limité. Un « MLP » ou « Multi-language Pack » est un pack multilangue. Un « LIP » ou « Language Interface Pack » est un pack linguistique. Les MLP et LIP offrent la prise en charge d'autres versions linguistiques du logiciel. Le MLP et le LIP font partie du logiciel et ne peuvent pas être utilisés séparément.
- 4. ACTIVATION OBLIGATOIRE. L'activation associe l'utilisation du logiciel à un périphérique particulier. Au cours du processus d'activation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel et le périphérique à Microsoft. Ces informations incluent la version, la version de la licence, la langue et l'ID de produit du logiciel, l'adresse IP du dispositif et les informations dérivées de la configuration matérielle. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/piracy/activation.mspx. EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Après l'expiration de la période d'activation recommandée, vos droits d'utilisation du logiciel seront limités jusqu'à l'activation du logiciel. Cela a pour but d'empêcher son utilisation sans licence. Vous pouvez activer le logiciel via Internet ou par téléphone; des frais de communication peuvent s'appliquer. Il est possible que vous deviez réactiver le logiciel si vous modifiez vos composants informatiques ou le logiciel. LE LOGICIEL AFFICHERA UN RAPPEL D'ACTIVATION TANT QUE VOUS NE L'AUREZ PAS ACTIVÉ.

### VALIDATION.

- a. Le logiciel sera mis à jour périodiquement ou il nécessitera le téléchargement de la fonctionnalité de validation du logiciel. La validation vérifie que le logiciel a été activé et a été concédé sous licence. La validation vous permet également d'utiliser certaines fonctionnalités du logiciel ou de bénéficier d'autres avantages. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/genuine/office/WhyValidate.aspx.
- b. Au cours du processus de vérification de validation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel à Microsoft. Ces informations incluent la version du logiciel et la clé produit. Microsoft n'utilise pas ces informations afin de vous identifier ou de vous contacter. EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/genuine/office/PrivacyInfo.aspx.
- c. Si la licence du logiciel n'est pas valide, la fonctionnalité du logiciel peut être affectée. Par exemple, il est possible que vous deviez réactiver le logiciel ou recevoir des rappels afin d'obtenir une copie sous licence du logiciel, ou obtenir certaines mises à jour, mises à niveau ou services auprès de Microsoft.
- d. Vous êtes autorisé à obtenir seulement des mises à jour ou des mises à niveau de Microsoft ou de sources autorisées. Pour plus d'informations sur l'obtention de mises à jour auprès de sources autorisées, visitez le site www.microsoft.com/genuine/downloads/faq.aspx.

- 6. SERVICES INTERNET. Microsoft fournit des services Internet avec le logiciel. Sauf indication contraire dans la documentation qui accompagne un service, Microsoft se réserve le droit de les modifier ou de les supprimer à tout moment.
- a. Consentement pour les services Internet. Les fonctionnalités du logiciel décrites ci-après se connectent aux systèmes informatiques de Microsoft ou de prestataires de services via l'Internet. Dans certains cas, vous ne recevrez pas d'avis de connexion. Sauf stipulation contraire, vous pouvez désactiver ces fonctionnalités ou ne pas les utiliser. Pour plus d'informations sur ces fonctionnalités, consultez www.office.microsoft.com/en-us/FX010986541033.aspx. EN UTILISANT CES FONCTIONNALITÉS, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION DE CES INFORMATIONS. Microsoft n'utilise pas ces informations afin de vous identifier ou de vous contacter.

Informations relatives à l'ordinateur. Les fonctionnalités suivantes utilisent des protocoles Internet, qui transmettent aux systèmes appropriés des données informatiques, telles que l'adresse IP, le type de système d'exploitation, le navigateur, le nom et la version du logiciel que vous utilisez, ainsi que le code de langue du dispositif sur lequel vous avez installé le logiciel. Microsoft utilise ces informations pour mettre à votre disposition les services Internet.

- · Fonctionnalités de contenu Web. Les fonctionnalités du logiciel peuvent extraire du contenu associé de Microsoft et vous le transmettre. Parmi ces fonctionnalités, citons le clip art, les modèles, la formation en ligne, l'assistance en ligne et Appshelp. Vous pouvez décider de ne pas faire appel à ces fonctions de contenu Web.
- Certificats numériques. Le logiciel utilise des certificats numériques. Ces certificats numériques confirment l'identité des utilisateurs Internet envoyant des informations cryptées selon la norme X.509. Ils peuvent également être utilisés pour signer numériquement des fichiers et macros, pour vérifier l'intégrité et l'origine des contenus des fichiers. Le logiciel extrait ces certificats et met à jour les listes de révocation des certificats à l'aide d'Internet, lorsque cela est possible.
- Gestion des droits relatifs à l'information. Le logiciel contient une fonctionnalité qui vous permet de créer des contenus qui ne peuvent pas être imprimés, copiés ou envoyés à des tiers sans votre autorisation. Vous devez vous connecter au site Web de Microsoft pour utiliser cette fonctionnalité pour la première fois. Vous devez vous reconnecter une fois par an afin de mettre à jour cette fonctionnalité. Pour plus d'informations, consultez www.office.microsoft.com/en-us/assistance/HA010397891033.aspx. Vous pouvez décider de ne pas faire appel à cette fonctionnalité.
- Logiciel Groove et services. Si le logiciel inclut Microsoft Office Groove (« Groove »), Groove vous autorisera à communiquer directement avec des tiers via l'Internet. Si vous n'êtes pas sur l'Internet, vos communications seront cryptées et envoyées via des serveurs Microsoft en vue d'une livraison ultérieure. Vous ne pouvez pas désactiver ce service. Groove divulgue certaines informations sur votre compte Groove et sur votre ordinateur à vos contacts. Par exemple, si vous :
- · ajoutez un contact à votre liste de contacts,
- · importez votre compte utilisateur sur un nouveau dispositif,
- · mettez à jour les informations dans votre « identité contact », ou
- envoyez une invitation à l'espace de travail Groove en utilisant un URL pour référencer le fichier d'invitation,

des informations sur vous et vos dispositifs peuvent être envoyées à vos contacts. Si vous configurez Groove pour utiliser des serveurs Microsoft, ces serveurs collecteront des informations sur vos ordinateurs et comptes d'utilisateurs.

Pour plus d'informations, consultez la déclaration de confidentialité relative à Microsoft Office Groove 2007 à l'adresse www.office.microsoft.com/en-us/products/FX101153391033.aspx.

- b. Utilisation inappropriée des services Internet. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser lesdits services d'une façon qui peut leur porter atteinte ou perturber leur utilisation par un autre utilisateur. Vous ne pouvez pas tenter d'accéder de façon non autorisée aux services, données, comptes ou réseaux de toute autre manière.
- 7. CHAMP D'APPLICATION DE LA LICENCE. Le logiciel n'est pas vendu mais concédé sous licence. Le présent contrat vous confère certains droits d'utilisation du logiciel. Microsoft et le fabricant, le cas échéant, se réservent tous les autres droits. Sauf si la loi en vigueur vous confère d'autres droits, nonobstant la présente limitation, vous n'êtes autorisé à utiliser le logiciel qu'en conformité avec les termes du présent contrat. À cette fin, vous devez vous conformer aux restrictions techniques contenues dans le logiciel qui vous permettent de l'utiliser d'une certaine façon. Pour plus d'informations, visitez le site www.microsoft.com/licensing/userights. Vous n'êtes pas autorisé à :
- · contourner les restrictions techniques contenues dans le logiciel ;
- · reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler, sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente limitation;
- effectuer plus de copies du logiciel que ce qui n'est autorisé dans le présent contrat ou par la réglementation applicable, nonobstant la présente limitation ;
- · publier le logiciel en vue d'une reproduction par autrui ;
- · utiliser le logiciel d'une manière contraire à la législation ;
- · louer ou prêter le logiciel ou
- $\boldsymbol{\cdot}$  utiliser le logiciel en association avec des services d'hébergement commercial.
- 8. COPIE DE SAUVEGARDE. Vous êtes autorisé à effectuer une copie de sauvegarde du support. Vous ne pouvez l'utiliser que dans le but de réinstaller le logiciel.
- 9. DOCUMENTATION. Tout utilisateur disposant d'un accès valable à votre ordinateur ou à votre réseau interne est autorisé à copier et à utiliser la documentation à titre de référence et à des fins internes.
- 10. LOGICIEL EN REVENTE INTERDITE (« Not for Resale » ou « NFR »). Vous n'êtes pas autorisé à vendre un logiciel portant la mention de revente interdite (« Not for Resale » ou « NFR »).
- 11. LOGICIEL EN VERSION ÉDUCATION (« Academic Edition » ou « AE »). Pour utiliser un logiciel portant la mention « Version Éducation » (« Academic Edition » ou « AE »), vous devez avoir la qualité d'« Utilisateur Éducation Autorisé » (« Qualified Educational User »). Pour savoir si vous avez cette qualité, rendez-vous sur le site www.microsoft.com/education ou contactez l'affilié Microsoft qui dessert votre pays.
- 12. LOGICIEL HOME USE RIGTHS (PROGRAMME D'UTILISATION À DOMICILE). Pour utiliser un logiciel portant la mention « Édition Home User Rights (Programme d'utilisation à domicile) », vous devez avoir la qualité d'« Utilisateur Édition Home User Rights (Programme d'utilisation à domicile) ». Pour être un utilisateur Édition Home Use Rights (Programme d'utilisation à domicile), vous devez être :
- $\cdot$  employé par une société ayant conclu un contrat de licence en volume Microsoft avec Software Assurance et
- · l'utilisateur d'un exemplaire sous licence du logiciel ou d'un produit qui inclut le logiciel avec Software Assurance active.
- 13. MISE À NIVEAU OU CONVERSION. Pour mettre le logiciel à niveau ou le convertir, vous devez être titulaire d'une licence vous permettant d'utiliser le

logiciel pouvant faire l'objet de la mise à niveau ou de la conversion. En cas de mise à niveau ou de conversion, le présent contrat remplace alors le contrat correspondant au logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion. Après la mise à niveau ou la conversion, vous n'êtes plus autorisé à utiliser la version antérieure du logiciel à partir de laquelle vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion.

- 14. PREUVE DE LICENCE (« Proof of Licence » ou « POL »).
- a. Preuve de licence (« Proof of License » ou « POL ») authentique. Si vous avez acquis le logiciel sur un disque ou sur tout autre support, une étiquette authentique de preuve de licence (« Proof of License » ou « POL ») de Microsoft accompagnant une copie authentique du logiciel permet d'identifier qu'il s'agit d'un logiciel concédé sous licence en vertu des termes du présent contrat. Pour être valable, l'étiquette doit être apposée sur l'emballage Microsoft. Si vous recevez l'étiquette séparément, elle n'est pas valable. Vous devez conserver l'étiquette sur l'emballage pour prouver que vous êtes autorisé à utiliser le logiciel. Si vous n'avez pas acquis le logiciel sur un disque ou sur tout autre support, votre preuve d'achat et tout autre document fourni par le vendeur, permettant d'identifier le logiciel constitue votre preuve de licence. La preuve d'achat peut faire l'objet d'une vérification dans les archives de votre vendeur.
- b. Licence de mise à niveau ou de conversion. Si vous mettez le logiciel à niveau ou si vous le convertissez, votre preuve de licence correspond à
- · la preuve de licence authentique de Microsoft du logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion et
- · la preuve d'achat et tout autre document fourni par le vendeur, permettant d'identifier le logiciel à partir duquel vous avez effectué la mise à niveau ou la conversion. La preuve d'achat peut faire l'objet d'une vérification dans les archives de votre vendeur.
- c. Pour savoir si un logiciel Microsoft est authentique, rendez-vous sur le site www.howtotell.com.
- 15. TRANSFERT À UN TIERS. Vous êtes autorisé à transférer le logiciel directement à un tiers seulement avec le dispositif concédé sous licence. Vous n'êtes pas autorisé à en conserver une copie. Avant le transfert autorisé, le tiers doit reconnaître que cet accord s'applique au transfert et à l'utilisation du logiciel. Ce transfert doit inclure la preuve de licence. Si le logiciel est une mise à niveau, tout transfert doit également inclure toutes les versions antérieures du logiciel.
- 16. RESTRICTIONS À L'EXPORTATION. Le logiciel est soumis à la réglementation américaine en matière d'exportation. Vous devez vous conformer à toutes les réglementations nationales et internationales en matière d'exportation concernant le logiciel. Ces réglementations comprennent des restrictions sur les pays destinataires, les utilisateurs finaux et les utilisations finales. Pour plus d'informations, voir www.microsoft.com/exporting (en anglais).
- 17. SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE. Microsoft fournit des services d'assistance technique portant sur le logiciel, tels que décrits sur le site www.support.microsoft.com/common/international.aspx.
- 18. INTÉGRALITÉ DES ACCORDS. Le présent contrat (y compris la garantie cidessous), tout addendum ou avenant inclus avec le logiciel, ainsi que les termes concernant les suppléments, les mises à jour, les services Internet et d'assistance technique constituent l'intégralité des accords en ce qui concerne le logiciel et les services d'assistance technique.
- 19. DROIT APPLICABLE.
- a. États-Unis. Si vous avez acquis le logiciel aux États-Unis, les lois de l'État de Washington, États-Unis d'Amérique, régissent l'interprétation de ce contrat et s'appliquent en cas de réclamation pour rupture dudit contrat, sans donner d'effet aux dispositions régissant les conflits de lois. Les lois de l'État dans lequel vous vivez régissent toutes les autres réclamations,

notamment les réclamations fondées sur les lois de l'État en matière de protection des consommateurs, de concurrence déloyale et de délits.

- b. En dehors des États-Unis. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, les lois de ce pays s'appliquent.
- 20. EFFET JURIDIQUE. Le présent contrat décrit certains droits légaux. Vous pouvez bénéficier d'autres droits prévus par les lois de votre État ou pays. Vous pouvez également bénéficier de certains droits à l'égard de la partie auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas les droits que vous confèrent les lois de votre État ou pays si celles-ci ne le permettent pas.
- 21. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES. VOUS POUVEZ OBTENIR DE MICROSOFT ET DE SES FOURNISSEURS UNE INDEMNISATION EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS UNIQUEMENT DANS LA LIMITE DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL. VOUS NE POUVEZ PRÉTENDRE À AUCUNE INDEMNISATION POUR LES AUTRES DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, INCIDENTS OU ACCESSOIRES ET LES PERTES DE BÉNÉFICES.

# Cette limitation concerne :

- toute affaire liée au logiciel, aux services ou au contenu (y compris le code) figurant sur des sites Internet tiers ou dans des programmes tiers ; et
- · les réclamations pour rupture de contrat ou violation de garantie, les réclamations en cas de responsabilité sans faute, de négligence ou autre délit dans la limite autorisée par la loi en vigueur.
- Elle s'applique également, même si :
- · la réparation, le remplacement ou le remboursement du logiciel ne compense pas intégralement tout préjudice subi ; ou
- · Microsoft avait ou aurait d $\hat{\mathbf{u}}$  avoir connaissance de l'éventualité de tels dommages.

Certains États n'autorisent pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous être applicable. Elles peuvent également ne pas vous être applicables si votre pays n'autorise pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects, accessoires ou autres types de dommages.

# \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# GARANTIE LIMITÉE

- A. GARANTIE LIMITÉE. Si vous suivez les instructions, le logiciel fonctionnera, pour l'essentiel, tel que décrit dans la documentation de Microsoft reçue avec ou dans le logiciel.
- B. DURÉE DE LA GARANTIE; BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE; DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LA GARANTIE LIMITÉE COUVRE LE LOGICIEL PENDANT UNE DURÉE D'UN (1) AN À COMPTER DE SON ACQUISITION PAR LE PREMIER UTILISATEUR. SI VOUS RECEVEZ DES SUPPLÉMENTS, DES MISES À JOUR OU UN LOGICIEL DE REMPLACEMENT AU COURS DE CETTE ANNÉE, ILS SERONT COUVERTS SOIT PENDANT LA DURÉE DE LA GARANTIE RESTANT À COURIR, SOIT PENDANT 30 JOURS, LA PÉRIODE LA PLUS LONGUE ÉTANT APPLICABLE. Si le premier utilisateur transfère le logiciel, la durée de la garantie restant à courir s'applique au destinataire.
- DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE SERA APPLICABLE UNIQUEMENT PENDANT LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE. Certains États n'autorisent pas les limitations portant sur la durée d'une garantie implicite, de sorte que les limitations ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables. Elles peuvent également ne pas vous être applicables, car certains pays n'autorisent pas les limitations portant sur la durée d'une garantie implicite.
- C. EXCLUSIONS DE LA GARANTIE. Cette garantie ne couvre pas les problèmes engendrés par vos propres actes (ou inexécutions), les actes d'autrui ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de Microsoft.

- D. RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. MICROSOFT S'ENGAGE À RÉPARER OU À REMPLACER LE LOGICIEL GRATUITEMENT. SI MICROSOFT NE PEUT PAS LE RÉPARER NI LE REMPLACER, ELLE REMBOURSERA LE MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL FIGURANT SUR LE REÇU. MICROSOFT S'ENGAGE ÉGALEMENT À RÉPARER OU À REMPLACER LES SUPPLÉMENTS, LES MISES À JOUR ET LE LOGICIEL DE REMPLACEMENT GRATUITEMENT. SI MICROSOFT NE PEUT PAS LES RÉPARER NI LES REMPLACER, ELLE REMBOURSERA LE MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CES ÉLÉMENTS, LE CAS ÉCHÉANT. POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT, VOUS DEVEZ DÉSINSTALLER LE LOGICIEL ET RETOURNER TOUT SUPPORT ET AUTRES DOCUMENTS ASSOCIÉS À MICROSOFT ACCOMPAGNÉS D'UN JUSTIFICATIF D'ACHAT. CES RECOURS SONT LES SEULS DONT VOUS DISPOSEZ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE LIMITÉE.
- E. DROITS DES CONSOMMATEURS NON AFFECTÉS. VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE DROITS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX CONSOMMATEURS EN VERTU DU DROIT DE VOTRE PAYS, QUE CE CONTRAT NE PEUT MODIFIER.
- F. PROCÉDURES RELATIVES AUX RÉCLAMATIONS ENTRANT DANS LE CADRE DE LA GARANTIE. Vous devrez fournir un justificatif d'achat pour bénéficier de tout service entrant dans le cadre de la garantie.
- 1. États-Unis et Canada. Pour obtenir tout service ou information entrant dans le cadre de la garantie concernant les modalités de remboursement d'un logiciel acquis aux États-Unis et au Canada, veuillez :
- contacter Microsoft au numéro suivant : (800) MICROSOFT,
- $\cdot$  contacter Microsoft Customer Service and Support, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052-6399, U.S.A. ou
- · vous rendre sur le site www.microsoft.com/info/nareturns.htm.
- 2. Europe, Moyen-Orient et Afrique. Si vous avez acquis le logiciel en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, Microsoft Ireland Operations Limited offre cette garantie limitée. En cas de réclamation au titre de cette garantie, veuillez contacter :
- · Microsoft Ireland Operations Limited, Customer Care Centre, Atrium Building Block B, Carmanhall Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande ou
- · l'affilié Microsoft qui dessert votre pays (visitez le site www.microsoft.com/worldwide). En France, appelez le (011)(33) 825 827 829 ou consultez le site www.microsoft.com/france/.
- 3. En dehors des États-Unis, du Canada, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Si vous avez acquis le logiciel en dehors des États-Unis, du Canada, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique, veuillez contacter l'affilié Microsoft qui dessert votre pays (visitez le site www.microsoft.com/worldwide).
- G. AUCUNE AUTRE GARANTIE. LA GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE DIRECTE FOURNIE PAR MICROSOFT. MICROSOFT N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LE DROIT DE VOTRE PAYS, MICROSOFT EXCLUT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Si les lois de votre pays vous accordent des garanties implicites, nonobstant la présente exclusion, les recours dont vous disposez sont ceux exposés dans l'article ci-dessus relatif aux recours en cas de violation de garantie, dans la limite autorisée par le droit de votre pays.
- H. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE. L'ARTICLE CI-DESSUS RELATIF À LA LIMITATION ET L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES S'APPLIQUE EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UN PAYS À L'AUTRE.

EULAID: 012 RTM CLT.0 ALL FR